

## POINTS DE SITUATION

Publié le 07/05/2014

### Fièvre hémorragique virale (FHV) à virus Ebola - Point de situation au 7 mai 2014



Le 22 mars 2014, le ministère de la santé guinéen a notifié à l'OMS une épidémie de fièvre hémorragique virale (FHV) liée au virus Ebola, souche « Zaïre », dans le sud de la Guinée. Depuis le début de l'année 2014, des cas de fièvre hémorragique à virus Ebola sont rapportés dans le sud de la Guinée (zone forestière du sud-est du pays, épice de l'épidémie, à Guekedou, Macenta et à Kissidougou), dans deux districts du Haut-Guinée (Diabola et Dinguiraye) et à Conakry, capitale du pays. Depuis fin mars, le Liberia et la Sierra Leone rapportent aussi des cas et décès liés au virus Ebola.

C'est la première fois que des cas de FHV liés à Ebola sont rapportés en Guinée ; cette FHV est en général plutôt rapportée en Afrique centrale. Des cas sporadiques avaient été rapportés en Côte d'Ivoire en 1994. Il est important de rappeler que, dans la région, d'autres pathologies endémiques telles que le paludisme ou d'autres virus responsables de FHV circulent (FHV de Lassa ou la fièvre jaune) et peuvent compliquer le diagnostic.

Au 5 mai 2014 et selon le dernier bilan OMS\*, le bilan épidémiologique est le suivant :

- En Guinée, 231 cas cliniquement évocateurs sont rapportés dont 127 ont fait l'objet d'une confirmation biologique. Parmi ces cas, 155 sont décédés.
- Le ministère de la Santé du Liberia rapporte officiellement 35 cas (27 cas cliniquement évocateurs, 2 cas probable et 6 cas confirmés). Parmi ces cas, 11 sont décédés.

La situation épidémiologique est suivie avec attention et fait actuellement l'objet de publication régulière dans le bulletin hebdomadaire international (BHI) [bulletins hebdomadaires internationaux](#). Des bilans épidémiologiques peuvent être aussi retrouvés sur le site de l'OMS : <http://who.int/csr/don/en/>.

\* source WHO update *Disease Outbreak News* du 5 mai 2014.

Les autorités sanitaires de ces pays, en lien avec l'OMS et l'ensemble des partenaires, sont mobilisées pour prévenir l'expansion du virus à d'autres pays.

L'OMS n'a pas, à ce jour, émis de restrictions de voyage à destination de ces pays.

Le risque d'importation du virus Ebola par le biais des voyageurs au sein de l'Union européenne ou en France est très faible mais ne peut être totalement exclu. Au vu de la situation épidémiologique actuelle, la survenue de cas d'infection par le virus Ebola à Conakry et dans le nord du pays ne modifie pas le niveau de risque pour les voyageurs à destination et au retour de pays affectés. Les mesures de prévention doivent être néanmoins rappelées, notamment pour les personnes amenées à prendre en charge des patients atteints de la maladie (pas de contact avec le sang, les tissus ou les liquides biologiques de personnes/animaux infectés).

### Plus d'information pour les professionnels de santé :

➤ Site du ministère de la Santé : <http://www.sante.gouv.fr/fevre-hemorragique-a-virus-ebola-informations-a-destination-des-professionnels-de-sante.html>

➤ Site du HCSP (avis relatif à la conduite à tenir autour des cas suspects de maladie Ebola, émis le 10 avril 2014) : <http://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=414>

➤ définition de cas de l'InVS (03/04/2014)

Les voyageurs à destination ou de retour de ces pays peuvent trouver des informations sur les recommandations sanitaires dans le présent dossier ainsi que des informations "voyageurs" sur le [site du ministère des Affaires étrangères](#).

### En savoir plus

- Site du ministère de la Santé
- Site du ministère des Affaires étrangères

[Haut de page](#)